

COMMUNE DE THÔNEX



TÉLÉPHONE 48 44 88
Chèques postaux 12 - 1716

TRAVAUX PUBLICS		
Reçu 13 DEC. 374		
P		111
1		2
11.		3
12.		4
13.		5

1226 THÔNEX, le 10 décembre 1974

Département des Travaux Publics

Aménagement

5, rue David-Dufour

1205 Genève

Aménagement		
R	12.XII.74	
11	✓	
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		
31		
32		
33		
34		
35		
36		
37		
38		
39		
40		
41		
42		
43		
44		
45		
46		
47		
48		
49		
50		
51		
52		
53		
54		
55		
56		
57		
58		
59		
60		
61		
62		
63		
64		
65		
66		
67		
68		
69		
70		
71		
72		
73		
74		
75		
76		
77		
78		
79		
80		
81		
82		
83		
84		
85		
86		
87		
88		
89		
90		
91		
92		
93		
94		
95		
96		
97		
98		
99		
100		

CONSEIL ADMINISTRATIF

concerne: dénomination d'artère

v/réf.: 3211.mb

A l'attention de M. Luisier

CV53988

Monsieur,

Nous avons pris bonne note du préavis favorable donné par la Commission de nomenclature à la dénomination de "Chemin des Herbolandes" au chemin desservant le lotissement en voie d'exécution à Pierre-à-Bochet.

Du fait qu'un premier propriétaire y est déjà installé, cette dénomination pourrait, en somme, valablement être décidée maintenant. Le Conseil administratif, en ce qui le concerne, y est favorable.

Nous restons dans l'attente de la suite que vous voudrez bien donner à la présente et, entre temps, nous vous adressons, Monsieur, nos salutations distinguées.

John PRADERVAND
Maire



TÉLÉPHONE 48 44 88
Chèques postaux 12 - 1716

CONSEIL ADMINISTRATIF

TRAVAUX PUBL.			
Reçu 7 NOV. 1974			
P		111	Monsieur le Secrétaire
1		2	de la Commission cantonale
11.		3	de nomenclature
12.		4	Département des Travaux publics
d		5	Service du plan d'aménagement
G e n è v e			

Monsieur,

Nous avons l'avantage de soumettre à votre attention la proposition de dénomination de chemin émanant de Madame Eliane Girod, dont nous vous remettons photocopie de la lettre du 23 octobre, ainsi que de la documentation qui l'accompagnait.

Avant de soumettre le nom proposé de "Herbolandes" à notre Conseil municipal, il nous importe de connaître l'avis des instances cantonales.

Nous vous remercions de bien vouloir donner suite à la présente.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous présentons, Monsieur, nos salutations distinguées.

Aménagement	
R	7 NOV 1974
AHa	✓
FPa	
JC	
MD	
ES	✓
PS	
<i>dui</i>	

annexes: ment.

A notifier par la
chancellerie d'Etat à :

CADASTRE.....

Adresse:

Finances
Instruction
Police2.....
Travaux4.....
Intérieur2.....
Commerce
Prévoyance
Militaire
Chancellerie

3211.mb **PROJET** 7/1/1975
d'arrêté présenté par le département
des travaux publics.....

Sautier3.....
Serv. légis.
CIA ou CP
Bur. habit.
Intéressés

Feuille d'avis ?
OUI - NON

Presse?
OUI - NON

Timbre du Conseil d'Etat

1

ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'une artère sur
la commune de Thônex.

du

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu l'accord de la commune de Thônex, du 10 décembre
1974 ;

vu le préavis favorable de la commission cantonale
de nomenclature ;

vu les dispositions du règlement sur la désignation
des artères, du 2 avril 1968,

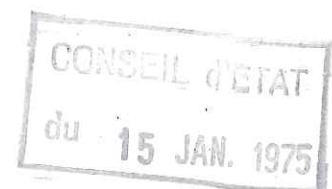
A R R E T E

Il est donné le nom de :

Chemin des Herbolandes

au chemin privé, sans issue, partant de la route d'Ambilly
et desservant un lotissement de villas, au lieu-dit
Pierre-à-Bochet.

Cette dénomination entrera en vigueur le 1er février
1975.





Genève, le 22 novembre 1974

Département de l'intérieur et de l'agriculture

Archives d'Etat

1, rue de l'Hôtel-de-Ville
Tél. (022) 25 52 05/06/07

V. réf.: 3211 mb

N. réf. : n° 1839

Département des Travaux publics
Service de l'aménagement
Case postale

1211 Genève 8

Concerne : dénomination d'artère à Thônex

Messieurs,

Nous avons bien reçu votre lettre du 12 courant, nous transmettant une proposition de dénomination en Chemin des Herbolandes pour le chemin privé desservant les parcelles n^{OS} 3655 A - F à Thônex.

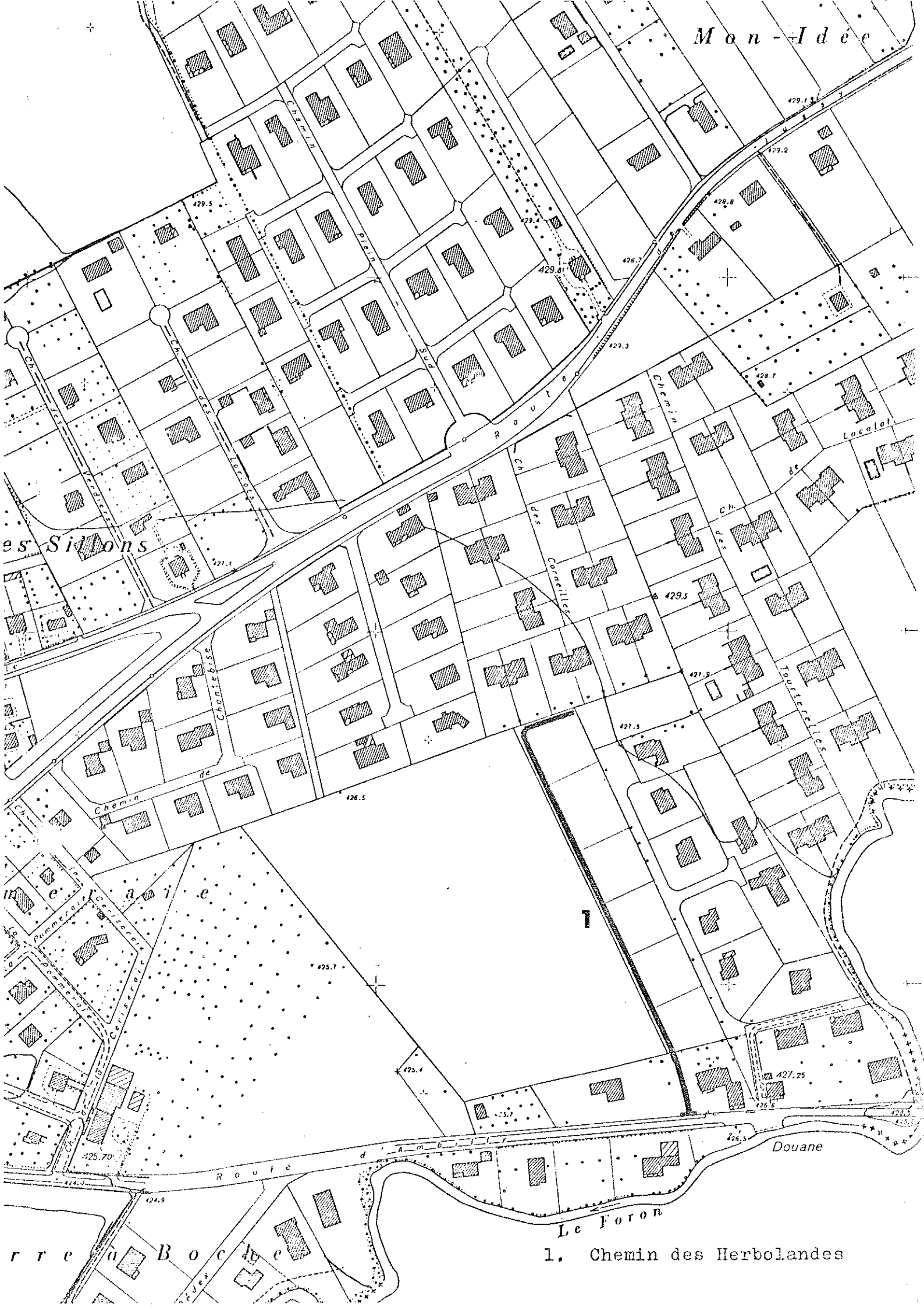
Après avoir examiné la documentation relative à ce terme régional, qui est bien attesté dans les parlers locaux au sens d'herbes officinales, les Archives d'Etat donnent un préavis favorable à cette proposition.

Veillez trouver ici, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

L'archiviste d'Etat adjoint :

pour M^{lle} Catherine Santschi

Mon - Idée



es Sillons

de Locolai

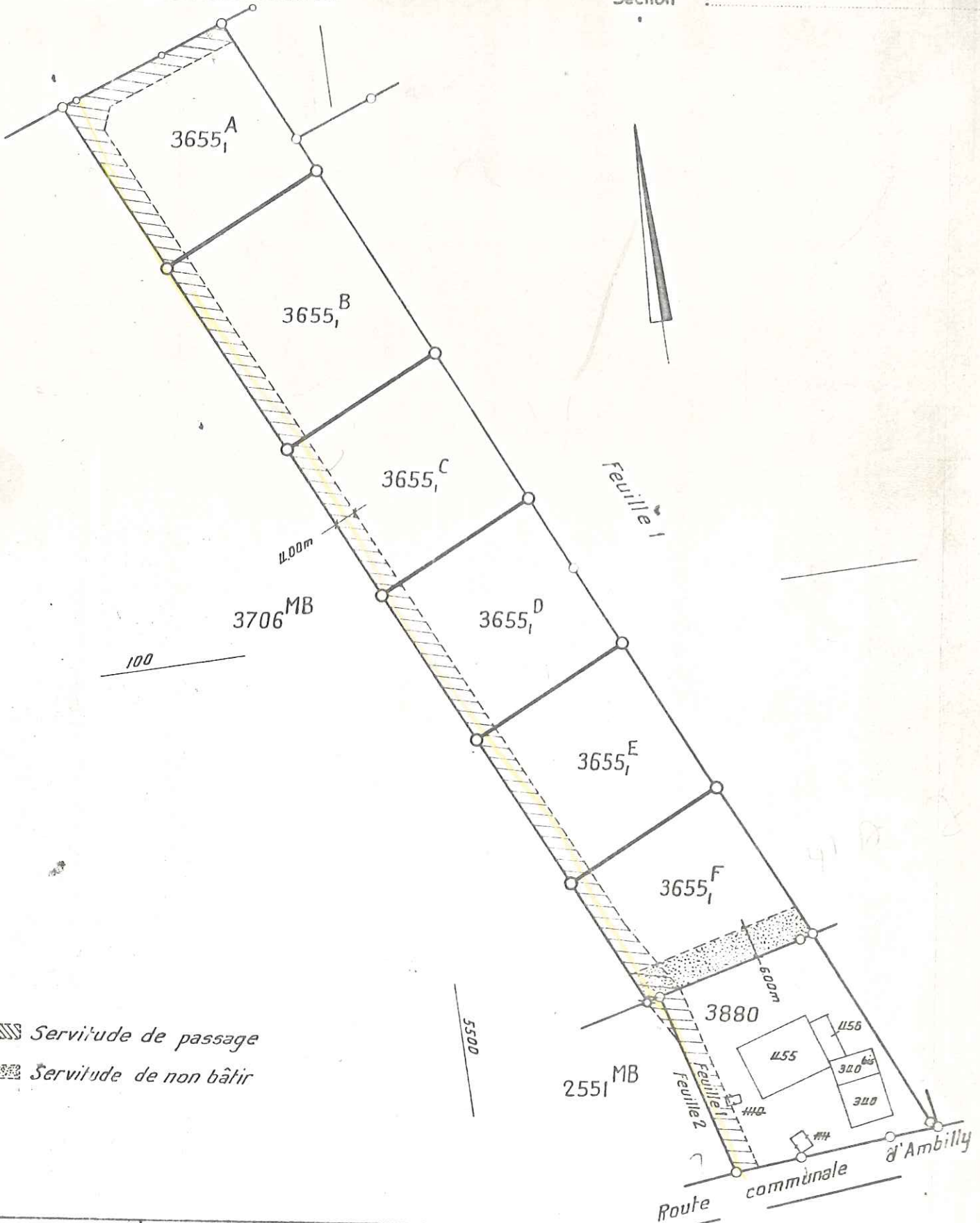
me la a i e

Douane

Le Foron

r r e a B o c h e

1. Chemin des Herbolandes



Servitude de passage

Servitude de non bâtir

<p>Acte dressé par <i>ME. J. BERNASCONI not.</i></p> <p>Registre Foncier</p> <p>Réunions } autorisées sous conditions Divisions } Voir rapport annexé No Genève, le</p>	<p>Cadastre (Service technique du Registre foncier)</p> <p>No Emoluments Fr. Report provisoire au plan original en ordre le</p> <p>Visa accordé sous conditions. Voir rapport annexé.</p>	<p>Serv. de l'Agriculture</p> <p>Prévis favorable sous conditions. Voir rapport annexé. Genève, le</p>	<p>Div de l'Urbanisme</p> <p>No 20957 Emoluments Fr. 20.- Prévis favorable sous conditions. Voir rapport annexé. Genève, le 9.1.74</p>	<p>L'ingénieur géomètre officiel: auteur du tableau: <i>P. STOLKY ING. GEOM.</i></p> <p>Genève, le</p> <p><i>P. Stolky</i></p> <p>302/734</p>
---	--	---	---	---

BANQUE DE THONEX		
N° de la :		
29.10.74		
Plus connus :		
	Date	Viss
M. Desjardins		
M. Durot	7. XI	28
M. Pradonard	11	4
M. Lorel	1 XI	22
Répondu le		

1224-Chêne-Bougeries, le 23 octobre 1974

Monsieur le Maire
de la Commune de THONEX
1226 THONEX

Villa parcelle
3655₁-B, feuille 2
route d'Ambilly

Monsieur le Maire,



Je vais habiter, sous peu, la villa dans votre commune & citée en marge.

Cette villa est desservie, côté Jura par un chemin privé dont l'entrée sera en partie dissimulée par le parking du Zoo et le garage contigu.

Au nord de la parcelle, il existe sous N^o, un autre chemin privé dont l'utilisation réservée est farouchement protégée, à coup de contraventions, par les propriétaires du dit, (voisins du Nord-Est).

Pour éviter, à l'avenir, les multiples bagarres survenues en cours de construction avec les ouvriers et les fournisseurs qui se sont trompés et avec mes visiteurs futurs, par gain de paix, je propose que notre chemin privé soit baptisé, pour bien le différencier de l'autre.

J'émetts le vœux que le lui soit donné le nom de :

CHEMIN des HERBOLANDES

Ce nom rappelle une ancienne coutume régionale et est accepté par la totalité des propriétaires de notre chemin.

A ce sujet, je joins une copie d'une nouvelle rappelée entre autres par feu Henry Correvon dans ses écrits.

Veillez recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Eliane Girod
Che min de la Montagne 8
1224 Chêne-Bougeries

Il avait un grand air de santé. Entre les deux, il avait le service
de l'écuyer d'abord de plus, mais à son ordinaire, il avait l'air d'un
écuyer qui venait de chez le pharmacien. Son usage était de saigner
ses propres veines par le moyen des finances appropriées, qu'il se confiait
à grand renfort d'eau bouillante où venaient infuser tantôt les
feuilles de menthe, tantôt celles de la camomille, ou des sauges, ou
de la pensée. Il faut croire que la méthode n'était point mauvaise, vu
qu'il ne s'était jamais senti atteinte celle qui l'employait. Et que si l'on allègue
que le système constitutionnel était pour quelque chose dans la persistance
avec laquelle elle recourait aux bons soins de la faculté, n'appelant de
rien, qu'elle se contentait en quatorze, et pour faire plaisir à son entourage, elle
en faisait point d'opposition.

Il n'en avait rien, dit-elle un jour, mes petites sœurs sont épuisées
à la fin de la semaine de refaire provision. Si tu veux s'en aller, nous irons
de ce pas chez celle qui se vend les herborisations ; nous en achèterons quatre
pour elle, elle nous aura servies à son village ; la provision est faite.
Le soir, elle se coucha et son mari se coucha.

Il n'y avait pas de bonnet, de bonne tente, le trou de la fenêtre à l'écuyer
était à l'écuyer et je suis à vous.

Accès était en train d'apprendre la lecture paternelle ; elle s'exercia d'un
signe ; ses doigts se remirent à courir sur la page. Ce serait pour une
autre fois. Berthoven passait avant la promenade.

Nous nous séparâmes donc en chemin, la vieille demoiselle et son neveu, elle,
coiffée de cheveux noirs aux épaules duquel était ajustée une dentelle qui
travaillait à mi-hauteur de son visage, mais, portant le cabas d'écuyer où se
trouvaient les paquets de plantes médicinales.

Un bout de grande route, et voici bientôt le chemin, la jolie chemin bordé
de haute pellicule qui conduit au village où déjà nous fûmes rencontrer
l'écuyer, le vendicteur, et où le voisin l'herboriste va recevoir notre
visite. Par-dessus la haie s'élevaient les têtes des saules ; ils se
cachaient le cœur du ruisseau qu'on entend glouglouter sur les cailloux et
qui court rapidement à travers pierre. Un premier pont formé de deux
épaisseurs de bois de grand le franchit une première fois. Vint l'écuyer
puis le bras de son compagnon, sur le garde-fou usé et de vieilles jar-
res ont vite fait de bracher. Plus loin c'est la vieille porte. Elle
de bois, en face de son unique barrière. Elle était bien vaillante, elle était,
depuis lors, les agents voyons sont venus qui l'ont mise à l'écuyer
par un solide assemblage de pontons de fer ; elle n'est plus que
d'écuyer, toute partie de sa vie de l'écuyer et de l'écuyer, elle est
qui profitaient de son écuyer et ne vivaient dans l'écuyer.

Il y avait de cette portée des vieillies chez elle un beaucoup de vieilles
de l'écuyer, pendant la vieillesse, elle n'était plus que l'écuyer, elle
à la fois y en avait leur vieillesse qui n'était plus que l'écuyer.

abandonnée à la végétation inculte, au bord de laquelle se pressent de petits bois d'Humilly, fertile en champignons.

- Notre marchande est une paysanne, comme tu vas voir, dit l'écuyer. Cela n'empêche pas qu'elle descend des seigneurs qui possédaient toute cette terre, et sans doute le château dont il ne reste plus que quelques tours rondes et décapitées, se dressent là-bas au milieu des vignes. Elle est née d'Humilly et prend bien soin de faire imprimer son nom à côté de celui de son mari sur les cornets de papier jaune qu'elle débite à ses clients. Il paraît que la connaissance des simples lui vient d'une tradition de famille ; elle en tire fierté, comme les Rohan de la niche blanche qu'ils gardent tous au coin de la tempe. De fait elle sait des remèdes pour tous les maux ; s'il lui est arrivé de ne pas guérir quelquefois son patient ou sa patiente, du moins ne cite-t-on personne qu'elle ait envoyé dans l'autre monde. On n'en peut dire autant des médecins, n'est-ce pas, mon Jacques ? Si, d'ailleurs, tu t'imagines trouver une façon de sorcière, tu seras déçu. La bonne femme est faite comme tout le monde ; son intérieur n'a rien d'une effroie mystérieuse. Mais voici sa maison. On y accède par cet escalier extérieur, comme il s'en trouve encore beaucoup dans nos maisons villageoises et qu'il est bien regrettable de voir abandonner par les constructeurs modernes. On y aperçoit justement la maîtresse de logis en train d'arranger ses valisettes.

- Ah ! le bonjour, monsieur et mademoiselle. Si vous voulez bien prendre la peine d'entrer....

Elle a ouvert la porte. Nous pénétrons dans un étroit corridor, tout parfumé de senteurs exotiques et dans la chambre coquette qui sert de magasin.

De grands sacs fleurant bon sont alignés en bel ordre ; une multitude de petites boîtes étiquetées s'alignent sous les vitres d'un buffet ancien, qui dut jadis abriter de lourdes argenteries familiales et conserve encore, avec des vantaux sculptés et son fronton orné de guirlandes, fort bon air malgré la destination utilitaire qui lui est échue.

- Un joli choix, mademoiselle, comme d'habitude ?

- Je vous en prie. Mieux que moi vous connaissez les assortiments et savez ce qui convient à mon âge.

- Si je le sais ! Mais les vertus des plantes, cela ne s'apprend pas dans les livres, allez, et il n'est pas donné à quiconque de s'y initier. N'ayez crainte que je vous donne une tisane pour une autre. On connaît ce métier-là de naissance, ou on ne le connaîtra jamais. Moi je tiens mon savoir de ma mère, qui elle-même hérite le sien de sa mère-grand. Il y en a bien par ici qui disent qu'un d'Humilly des anciens temps fut un jeteur de sorts, mais il ne faut pas les en croire. Celui qui nous a légué ses secrets fut sans doute un bon observateur, tout simplement. Chacun sait que la nature est toujours le remède à côté du mal. Le tout est d'y prendre garde. Et ceux qui ont, pendant peut-être dix mille années étudié les propriétés des plantes, les bergers ou les cénobites, ont bien des chances d'avoir fait d'heureuses trouvailles. Nous autres, maintenant, nous profitons de leur expérience.

Savez-vous bien que j'ai là, dans mes tiroirs, des centaines d'espèces différentes ? Prenons un exemple. Pour composer un dépuratif du sang et de la bile, il ne faut pas moins de seize sortes.

faute de mieux, et de dire que c'est un acte de charité, ou que
c'est un acte de bienfaisance.

Il y a une autre manière de voir les choses, et c'est celle
de la morale.

Il y a une morale qui est celle de la religion, et c'est celle
de la charité.

Il y a une morale qui est celle de la philosophie, et c'est celle
de la justice. Mais le fait est que la morale de la religion est
plus facile à pratiquer que celle de la philosophie.

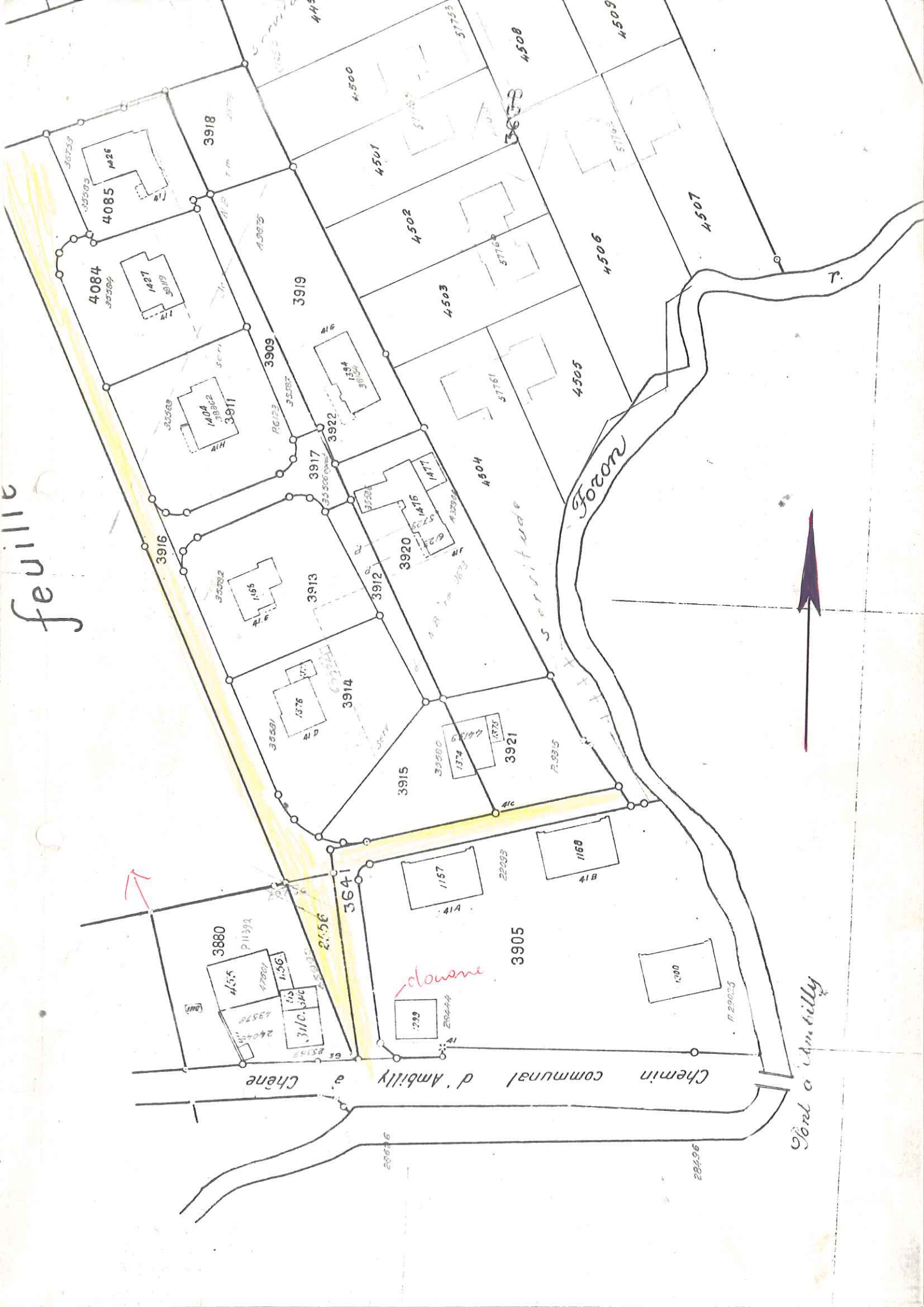
Il y a une morale qui est celle de la vie, et c'est celle
de la sagesse. Mais le fait est que la morale de la vie est
plus difficile à pratiquer que celle de la philosophie.

Il y a une morale qui est celle de la science, et c'est celle
de la vérité. Mais le fait est que la morale de la science est
plus difficile à pratiquer que celle de la philosophie.

* * *
* * *
*

Julien COUENARD

feuille



Chemin communal d'Ambilly a Chene

Foron

Pont d'Ambilly

clausure



2 décembre 1974

Monsieur DURET
Maire de la commune de
Thônex

1226 THONEX

3211.mb

Concerne : Dénomination d'artère

Monsieur le Maire,

Dans sa séance du 22 courant, la commission cantonale de nomenclature a pris connaissance de votre lettre du 5 novembre 1974 relative au chemin privé desservant un lotissement de villas à Pierre-à-Bochet.

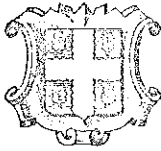
Après avoir examiné la documentation remise, la commission donne un préavis favorable à la proposition formulée soit : chemin des Herbolandes.

Sous réserve du préavis communal et lorsque le chemin aura été réalisé, nous soumettrons un projet d'arrêté au Conseil d'Etat.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le secrétaire de la commission
cantonale de nomenclature

J. LUISIER



TÉLÉPHONE 48 44 88
Chèques postaux 12 - 1716

CONSEIL ADMINISTRATIF

TRAVAUX PUBLICS		
Reçu 7 NOV. 1974		
111		Monsieur le Secrétaire
2		de la Commission cantonale
3		de nomenclature
4		Département des Travaux publics
5		Service du plan d'aménagement
G e n è v e		

Monsieur,

Nous avons l'avantage de soumettre à votre attention la proposition de dénomination de chemin émanant de Madame Eliane Girod, dont nous vous remettons photocopie de la lettre du 23 octobre, ainsi que de la documentation qui l'accompagnait.

Avant de soumettre le nom proposé de "Herbolandes" à notre Conseil municipal, il nous importe de connaître l'avis des instances cantonales.

Nous vous remercions de bien vouloir donner suite à la présente.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous présentons, Monsieur, nos salutations distinguées.

Aménagement	
R	7 NOV 1974
LIBE	V. H. C.
FPA	
JC	
MO	
CS	
PS	

annexes: ment.

J. Luisier
12 novembre 1974

Monsieur W. ZURBUCHEN
Archiviste d'Etat
Rue de l'Hôtel-de-Ville 1

1204 GENEVE

3211.mb

Concerne : Dénomination d'artère.

Monsieur,

Nous vous remettons, sous ce pli, la lettre que nous a adressée la commune de Thônex, en date du 5 novembre 1974.

Nous vous serions obligés de bien vouloir nous faire part de votre accord ou de vos observations éventuelles.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le chef de la section
administrative

J. LUISIER

Annexe : 1 dossier